

REVUE SECTORIELLE EAU ET ASSAINISSEMENT, GESTION 2025

**Bilan de la Direction Générale du
Développement Urbain**

Cotonou, le 3 septembre 2026

Plan

1. Contexte d'exécution du programme

2. Présentation des actions constitutives du Programme
3. Analyse de la performance du programme
 - 3.1. *Exécution physique à fin décembre 2025 (TEP)*
 - 3.2. *Exécution financière à fin décembre 2025 (TEF)*
 - 3.3. Analyse comparée entre TEP et TEF
 - 3.4. Analyse des indicateurs de performance (niveau de réalisation)
4. Difficultés majeures rencontrées
5. Leçons apprises et recommandations
6. Perspectives 2026-**2027** et 2028

1. Contexte d'exécution du programme

Programme Villes et territoires durables

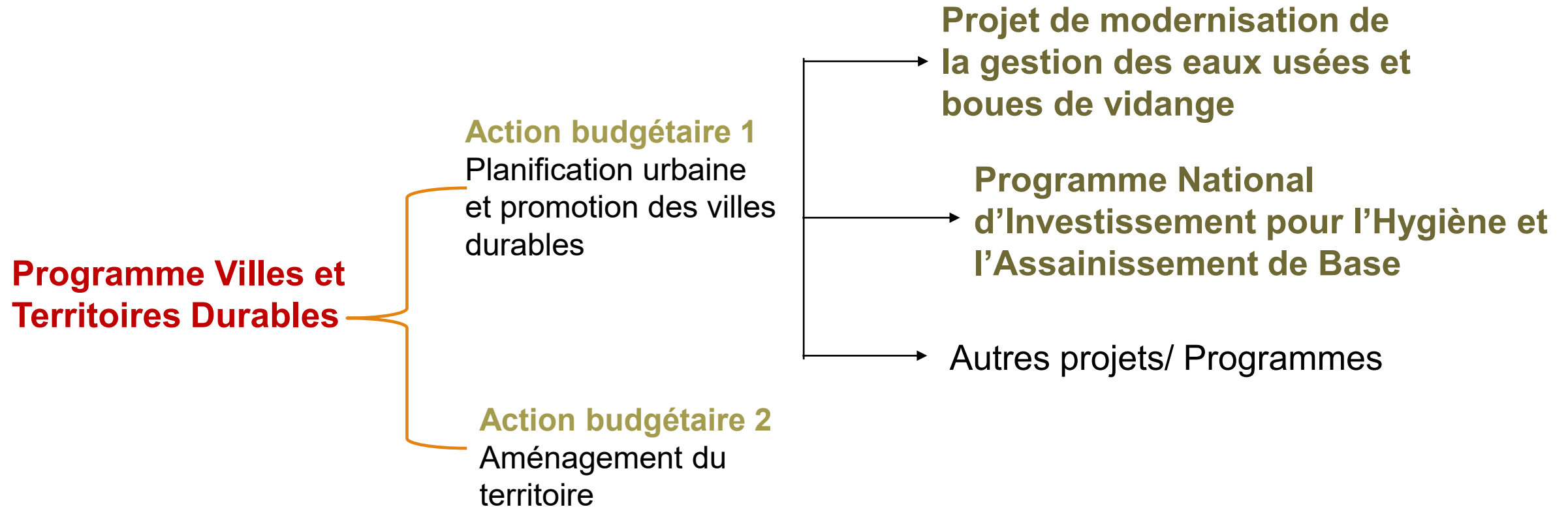
Le Programme Villes et Territoires Durables vise à contribuer à l'attractivité et la compétitivité des établissements humains à travers l'aménagement du territoire au Bénin. Il a contribué à mettre en œuvre l'Axe 7 du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021-2026).

Par ailleurs, il est arrimé au Programme de Développement Durable 2015-2030, plus spécifiquement avec l'ODD n°11 : « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs résilients et durables ».

A travers ce Programme, le Gouvernement du Bénin a priorisé les actions visant l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) en matière d'assainissement au cours des dernières années. Leur mise en œuvre a permis d'enregistrer des progrès significatifs.

Malgré les efforts consentis, l'accès universel aux services d'assainissement nécessite encore des ressources importantes. Dans ces conditions, les axes d'intervention du MCVT sont définis pour accroître les résultats du secteur de l'assainissement dans toutes ses composantes au Bénin.

2. Présentation des actions constitutives du Programme



3. Analyse de la performance du Programme PVTD

3.1. Exécution physique à fin décembre 2025 (TEP)

Au cours de la gestion budgétaire 2025, le PTA du PVTD a enregistré à fin décembre un **taux d'exécution physique de 75,30 %**

3.2. Exécution financière à fin décembre 2025 (TEF)

Le taux d'ordonnancement est de 89,59 %.

3. Analyse de la performance du Programme PVTD

3.3. Analyse comparée entre TEP et TEF

Les niveaux atteints en termes d'exécution physique et financière par action et à l'échelle du programme.

Actions	TEP 2025	TEF 2025 (Base Ord)	Écart (TEP-TEF)	Indice d'efficience (TEF base Ord/TEP)	Indice d'efficacité (TEP réalisé /TEP prévu)	Observations
Action 1 : Planification urbaine et promotion de villes durables	74,15%	126,21%	- 52,06%	1,70	0,74	Écart négatif TEF>TEP
Action 2 : Aménagement du territoire	77,98%	51,90%	26,08 %	0,67	0,77	Écart positif TEP>TEF
Programme Villes et Territoires Durables	75,30%	89,59%	- 14,29%	1,19	0,75	Écart négatif TEF>TEP

Commentaire : L'analyse des écarts montre que, sur l'action 1 le Taux d'Exécution Physique (TEP) est inférieur au Taux d'Exécution Financière (TEF) et que sur l'action 2, le TEP est supérieur au TEF, au titre de l'exercice budgétaire 2025 et ceci en raison des décaissements faits sur les ressources extérieures, au profit de certains projets financés sur les ressources extérieures. Toutefois le TEP global du PVTD reste inférieur au TEF global du PVTD. Ce qui signifie que l'écart entre ces deux variables est négatif.

3. Analyse de la performance du Programme PVTD

3.4. Analyse des indicateurs de performance (volet assainissement)

Sous-secteur	Libellé de l'indicateur	Unité de mesure	Valeurs cibles 2025	Résultat 2025	Cibles atteintes Oui ou non
Assainissement des eaux usées	Taux d'accès aux ouvrages de gestion adéquate des eaux usées	%		Collecte de données au niveau des communes	
	Taux de couverture des 35 villes les plus peuplées en PDA Eaux Usées	%	54,28	54,28	oui
	Degré de mise en œuvre des plans d'investissements issus des PDA élaborés	%	ND	29 % pour le PDA des villes de Cotonou, Porto-Novo, Sèmè Podji et Abomey Calavi 41% pour le PDA de Parakou	

4. Difficultés majeurs rencontrées

- mobilisation des ressources nécessaires pour la mise en œuvre des PDA déjà réalisés;
- Difficulté de prise de conscience de certaines populations pour adopter des comportements citoyens dans le cadre de l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales malgré les actions de sensibilisation;
- respect des normes des ouvrages de confinement des eaux usées et boues de vidange dans les ménages.

5. Recommandations

- mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre efficace du Programme National d'Investissement pour l'hygiène et l'assainissement de base;
- Veiller à la mise en œuvre de la loi sur l'hygiène publique dans les communes.

6. Perspectives

- **Documents de politique et stratégies:**

- Finaliser l'élaboration de la stratégie nationale d'assainissement et démarrer la mise en œuvre de son plan d'actions;
- Renforcer les actions de sensibilisation des populations pour la promotion de comportements écocitoyens.

- **STBV:**

Démarrer la construction de la STBV de la conurbation Abomey-Bohicon

- **PDA**

- démarrer la mise en œuvre du PDA des communes du Mono et continuer la mise en œuvre de celui de la conurbation Djougou-Ouaké-Copargo

Elaborer les PDA suivants:

- Alibori: Kandi - Banikoara - Ségbana
- Borgou: Nikki - Bembèrèkè - Tchaorou - N'dali
- Collines : Savè - Dassa-zoumè - Savalou
- plateau : Pobè – Kétou.

***Merci pour votre
bienveillante attention***